

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.03.2022

Numéro de version 1.0

Révision: 30.03.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: deconex FOAM PLUS**UFI:** XTA4-T0EQ-8007-CMJR

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Pour une utilisation industrielle et commerciale uniquement.

Emploi de la substance / de la préparation Désinfectant

1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

Producteur:

Borer Chemie AG

Gewerbestr. 13

CH-4528 Zuchwil

Schweiz

office@borer.ch

Telefon: +41 32 686 56 00

Telefax: +41 32 686 56 90

Service chargé des renseignements: product.safety@borer.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Tox Info Suisse

Numéro d'urgence 24h/24: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51)

Cas non-urgents: +41 44 251 66 66

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger

GHS09

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.03.2022

Numéro de version 1.0

Révision: 30.03.2022

Nom du produit: deconex FOAM PLUS

(suite de la page 1)

Mention d'avertissement néant

Mentions de danger

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne satisfont pas aux critères PBT/vPvB conformément au règlement REACHAnnexe XIII.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Préparations

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 2372-82-9 EINECS: 219-145-8 Reg.nr.: 01-2119980592-29	N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine ☠ Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; ☠ STOT RE 2, H373; ☠ Skin Corr. 1B, H314; ☠ Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410	<1%
CAS: 94667-33-1 Numéro CE: 619-057-3 Reg.nr.: 01-2119950327-36	propionate N,N-didécyl-N-méthyl-poly(oxyéthyl) ammonium ☠ Skin Corr. 1B, H314; ☠ Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410 (M=10); ☠ Acute Tox. 4, H302	<1%
CAS: 79-33-4 EINECS: 201-196-2 Reg.nr.: 01-2119474164-39	acide L-(+)-lactique ☠ Acute Tox. 3, H331; ☠ Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318	<1%

Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

désinfectants, parfums, enzymes	<5%
---------------------------------	-----

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Après inhalation: Veiller à l'apport d'air frais.

Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.03.2022

Numéro de version 1.0

Révision: 30.03.2022

Nom du produit: deconex FOAM PLUS

(suite de la page 2)

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction** Le produit ne brûle pas**Moyens d'extinction:**

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Eau pulvérisée

Mousse

Poudre d'extinction

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pas nécessaire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.03.2022

Numéro de version 1.0

Révision: 30.03.2022

Nom du produit: deconex FOAM PLUS

(suite de la page 3)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Température optimale de stockage 20 °C. Pour plus de détails, voir l'étiquette du produit.

Classe de stockage (TRGS 510): 12

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 2372-82-9 N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 0,4 e mg/m ³ Valeur à long terme: 0,05 e mg/m ³ SSc;
--------------	---

DNEL

CAS: 2372-82-9 N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine

DNEL (Inhalation)	2,35 mg/m ³ (Employé)
-------------------	----------------------------------

DNEL (Contact cutané)	0,91 mg/kg (Employé)
-----------------------	----------------------

PNEC

CAS: 2372-82-9 N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine

PNEC	0,001 mg/kg (Eau douce)
	0,85 mg/kg (Sédiment d'eau de mer)
	8,5 mg/kg (Sédiment d'eau douce)
	45,34 mg/kg (Sol)

PNEC	1,33 mg/l (Station d'épuration)
	0,0001 mg/l (Eau de mer)

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.03.2022

Numéro de version 1.0

Révision: 30.03.2022

Nom du produit: deconex FOAM PLUS

(suite de la page 4)

CAS: 79-33-4 acide L-(+)-lactique

PNEC	1,3 mg/l (Eau douce)
	10 mg/l (Station d'épuration)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôler l'exposition potentielle par des mesures comme des systèmes encapsulés ou fermés, des équipements parfaitement adaptés et entretenus et une norme d'aération suffisante. Arrêter les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. Dans la mesure du possible, arrêter et nettoyer l'installation avant les travaux de maintenance. En cas de risque d'exposition : veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes permettant de réduire cette dernière. S'assurer que des équipements de protection individuelle appropriés sont disponibles. Recueillir les déversements et éliminer les déchets conformément aux exigences légales. Contrôler l'efficacité des mesures de contrôle ; envisager la nécessité d'une surveillance sanitaire ; identifier et mettre en œuvre des actions correctives.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

Protection des mains:

Les gants de protection à utiliser doivent être conformes aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et à la norme EN374 qui en découle.



Gants de protection

Matériau des gants

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0.7 mm

Caoutchouc nitrile

Temps de pénétration du matériau des gants Temps de pénétration : > 480 min.

Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.

valeur du pH à 20 °C: 7,9

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.03.2022

Numéro de version 1.0

Révision: 30.03.2022

Nom du produit: deconex FOAM PLUS

(suite de la page 5)

Changement d'état**Point de fusion/point de congélation:** Non pertinent**Point initial d'ébullition et intervalle****d'ébullition:** 100 °C**Point d'éclair** Non pertinent**Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.**Température de décomposition:** >230 °C**Température d'auto-inflammabilité:** Non déterminé.**Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.**Limites d'explosion:****Inférieure:** Non applicable.**Supérieure:** Non applicable.**Propriétés comburantes** Non pertinent**Pression de vapeur à 20 °C:** 23 hPa**Densité:** Non déterminée.**Densité de vapeur:** Non pertinent**Taux d'évaporation:** Non pertinent**Solubilité dans/miscibilité avec****l'eau:** Entièrement miscible**Coefficient de partage: n-octanol/eau:** Non déterminé.**Viscosité:****Dynamique:** Non déterminé.**Cinématique:** Non déterminé.**9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.2 Stabilité chimique****Décomposition thermique/conditions à éviter:** Décomposition thermique au dessus 230 °C.**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.**10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.03.2022

Numéro de version 1.0

Révision: 30.03.2022

Nom du produit: deconex FOAM PLUS

(suite de la page 6)

10.6 Produits de décomposition dangereux:

La décomposition thermique peut conduire à la libération de gaz et de vapeurs irritants.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral	LD50	93692 mg/kg
Dermique	LD50	>230769 mg/kg
Inhalatoire	LC50/4h	>5770 mg/l

CAS: 2372-82-9 N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine

Oral	LD50	243,6 mg/kg (Rats)
Dermique	LD50	>600 mg/kg (Rats)

CAS: 94667-33-1 propionate N,N-didécyl-N-méthyl-poly(oxyéthyl) ammonium

Oral	LD50	972 mg/kg (Rats)
------	------	------------------

CAS: 79-33-4 acide L-(+)-lactique

Oral	LD50	3543 mg/kg (Rats)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (Lapin)
Inhalatoire	LC50/4h	>7,94 mg/l (Rats)

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Indications toxicologiques complémentaires:

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.03.2022

Numéro de version 1.0

Révision: 30.03.2022

Nom du produit: deconex FOAM PLUS

(suite de la page 7)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Toxicité aquatique:****CAS: 2372-82-9 N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine**

LC50/96h	0,45 mg/l (Poisson)
EC10/72h	0,012 mg/l (Algue)
EC50/48h	0,073 mg/l (Daphnies)
EC50/72h	0,054 mg/l (Algue)
NOEC/72h	0,0069 mg/l (Algue)

CAS: 94667-33-1 propionate N,N-didécyl-N-méthyl-poly(oxyéthyl) ammonium

LC50/96h	0,52 mg/l (Poisson)
LC10	0,032 mg/l (Poisson)
EC50	0,039 mg/l (Daphnies)

12.2 Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité conforme à l'OECD 80 %****12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Effets écotoxiques:****Remarque:** Toxique chez les poissons.**Autres indications écologiques:****Valeur DCO:** 21,30 g/kg**Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB Pas d'autres informations importantes disponibles.**PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

-GH_FR-

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.03.2022

Numéro de version 1.0

Révision: 30.03.2022

Nom du produit: deconex FOAM PLUS

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets

HP14	Écotoxique
------	------------

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA

UN3082

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR

3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine, propionate N,N-didécy-N-méthyl-poly(oxyéthyl) ammonium)

IMDG

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (N-(3-aminopropyl)-N-dodecylpropane-1,3-diamine, N,N,didecyl-N-methyl-poly(oxyethyl) ammoniumpropionate), MARINE POLLUTANT

IATA

Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (N-(3-aminopropyl)-N-dodecylpropane-1,3-diamine, N,N,didecyl-N-methyl-poly(oxyethyl) ammoniumpropionate)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, IMDG, IATA



Classe

9 Matières et objets dangereux divers.

Étiquette

9

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA

III

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.03.2022

Numéro de version 1.0

Révision: 30.03.2022

Nom du produit: deconex FOAM PLUS

(suite de la page 9)

14.5 Dangers pour l'environnement:

Marine Polluant: Signe conventionnel (poisson et arbre)
Marquage spécial (ADR): Signe conventionnel (poisson et arbre)
Marquage spécial (IATA): Signe conventionnel (poisson et arbre)

14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Matières et objets dangereux divers.

Numéro d'identification du danger (Indice

Kemler): 90

No EMS: F-A,S-F

Stowage Category A

14.7 Transport en vrac conformément à

l'annexe II de la convention Marpol et au

recueil IBC Non applicable.

Indications complémentaires de transport:

ADR

Quantités limitées (LQ) 5L

Quantités exceptées (EQ) Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml

Catégorie de transport 3

Code de restriction en tunnels (-)

IMDG

Limited quantities (LQ) 5L

Excepted quantities (EQ) Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

"Règlement type" de l'ONU:

UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (N-(3-AMINOPROPYL)-N-DODÉCYLPROPANE-1,3-DIAMINE, PROPIONATE N,N-DIDÉCYL-N-MÉTHYL-POLY(OXYÉTHYL) AMMONIUM), 9, III

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ne sont pas applicables.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.03.2022

Numéro de version 1.0

Révision: 30.03.2022

Nom du produit: deconex FOAM PLUS

(suite de la page 10)

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

Directive 2012/18/UE**Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.**Catégorie SEVESO E2** Danger pour l'environnement aquatique**Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 200 t**Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 500 t**RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3**Classement des liquides pouvant polluer les eaux:** classe A (Classification propre)**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont fournies en toute bonne foi sur la base de nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations sont destinées à fournir des conseils sur la manipulation sûre du produit spécifié dans cette fiche de données de sécurité pendant son stockage, son traitement, son transport et son élimination. Les informations ne concernent pas d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé, mixé ou transformé avec d'autres matériaux ou soumis à un traitement, les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ne peuvent pas s'appliquer au nouveau matériau ainsi produit, sauf mention expresse contraire.

Phrases importantes

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service établissant la fiche technique: product.safety@borer.ch**Contact:** product.safety@borer.ch**Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.03.2022

Numéro de version 1.0

Révision: 30.03.2022

Nom du produit: deconex FOAM PLUS

(suite de la page 11)

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

CH_FR